



Territoire

Dans le Bassin parisien, les résidents de Seine-et-Marne parcourent les plus longues distances pour aller travailler

Les actifs résidant à Paris et dans les Hauts-de-Seine, départements où le nombre d'emplois est supérieur au nombre de résidents actifs, parcourent de faibles distances pour aller travailler. Cependant, la distance parcourue par ceux qui y travaillent est élevée. Les actifs de Seine-et-Marne, quant à eux, parcourent les plus longues distances de l'ensemble du Bassin parisien. Dans le reste du Bassin parisien en dehors de l'Ile-de-France, les actifs résident et travaillent majoritairement dans le même département. Ils parcourent des distances relativement courtes.

Philippe Cariou, Pascale Rohaut, Dricia

Dans les Hauts-de-Seine et à Paris, le nombre d'emplois est supérieur au nombre de résidents actifs. Ainsi, les actifs résidant dans ces départements peuvent plus facilement trouver un emploi à proximité de leur logement ; dans le même temps, ces pôles d'emploi recrutent leurs salariés dans un périmètre beaucoup plus large.

Ces territoires sont parmi les plus denses et l'offre de transport en commun y est abondante. La part des actifs occupés résidents utilisant les transports en commun est de 64 % à Paris, 45 % en petite couronne et 29 % en grande couronne. Globalement, ce sont les cadres qui effectuent les déplacements les plus longs.

Les résidents parisiens et des Hauts-de-Seine travaillent à proximité de leur domicile

Les résidents de Paris et des Hauts-de-Seine exercent leur activité à proximité

de leur domicile. Malgré la présence des grandes gares TGV et une proportion élevée de résidents cadres, ceux qui parcourent de très longues distances sont relativement peu nombreux, y compris à Paris. En moyenne, ces résidents effectuent les trajets les plus courts comparés à ceux des autres départements du Bassin parisien. Ainsi, les Parisiens travaillent à moins de 2,5 km de leur logement pour la moitié d'entre eux, et à 7,8 km en moyenne.

Paris et les Hauts-de-Seine recrutent leurs salariés sur de longues distances

Les distances « domicile-travail » parcourues par les salariés travaillant dans les Hauts-de-Seine sont élevées. C'est le département de la zone centrale qui recrute le plus loin : la moitié des salariés travaillant dans les Hauts-de-Seine parcourent plus de 7,2 km pour aller travailler. Cette distance est supérieure

à celle des deux autres départements de petite couronne (5,6 et 5,7 km), en dépit d'une densité humaine deux fois plus élevée. Elle est également supérieure à celle de Paris (6,8 km), dont l'offre d'emploi est nettement plus excédentaire mais située au cœur de la zone dense.

Compte tenu des prix des logements dans la capitale, les personnes moins qualifiées travaillant à Paris sont amenées à effectuer des navettes importantes (médiane de 7,8 km). Ces distances sont plus élevées que celles parcourues par les cadres (5,1 km) et les professions

Source : le recensement de la population

Les sources mobilisées sont les recensements de la population 1999 et 2006 (exploitations complémentaires). Cette étude analyse les déplacements domicile-travail (ou navettes) des actifs ayant un emploi.

intermédiaires (7,5 km). Ceci constitue une spécificité parisienne ①.

En se référant aux distances moyennes, qui tiennent compte des très longs déplacements, Paris est le département dont l'aire de recrutement est la plus large. L'offre de transport très rapide et les emplois qualifiés permettent une attraction à longue distance. Cela concerne toutefois un nombre limité d'actifs, qui ne se déplacent probablement pas quotidiennement.

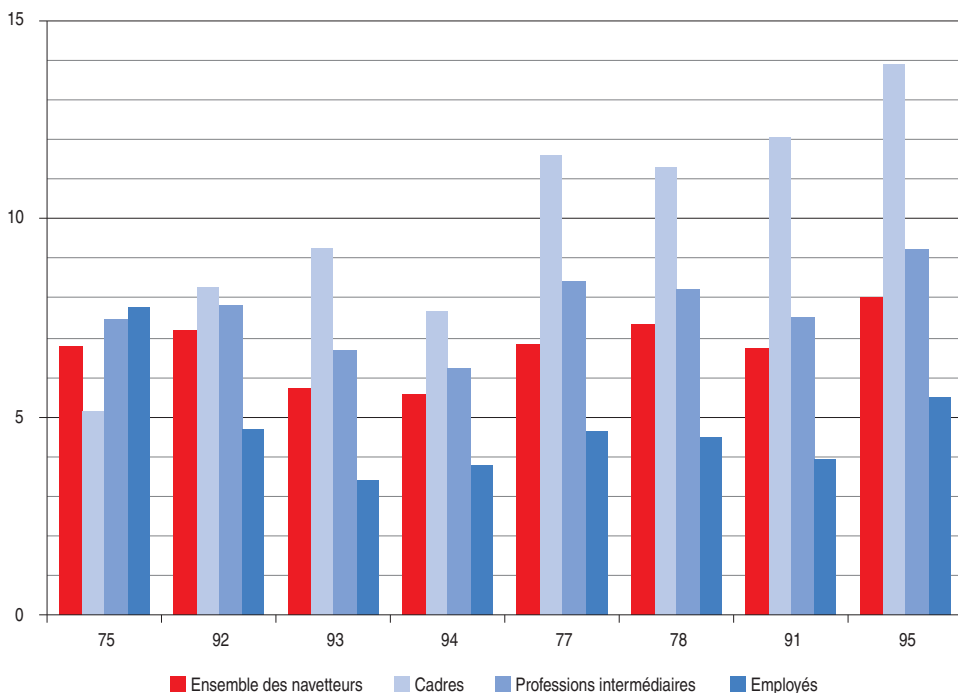
Les résidents de Seine-et-Marne parcourent les distances les plus longues

Lorsque le nombre d'emplois d'un département est inférieur au nombre d'actifs y résidant, les employeurs peuvent recruter localement mais une partie des résidents doit se déplacer vers les pôles d'emploi éloignés.

La Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, relativement denses mais déficitaires en emploi, recrutent à proximité tandis que leurs résidents doivent parcourir des distances plus longues (respectivement 6,7 et 6,6 km) qu'en banlieue ouest (4,8 km) pour se rendre à leur travail ②.

① De longs déplacements pour les employés travaillant à Paris

Distance médiane domicile-travail au lieu de travail (en kilomètres)



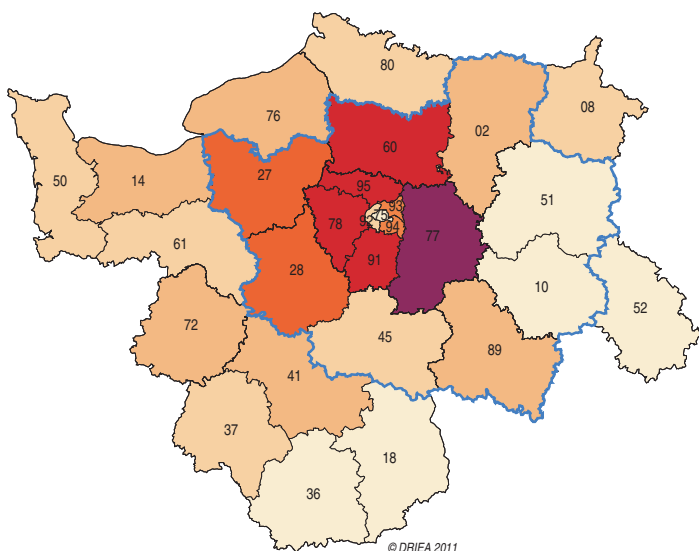
Source : Insee, recensement de la population 2006

La différenciation « Est-Ouest » de la petite couronne se prolonge en grande couronne et au-delà. Les trajets des habitants des Yvelines, de l'Eure et de l'Eure-et-Loir sont plus courts que ceux des habitants de la couronne qui s'étend à l'Est, de l'Oise à l'Essonne. Mais surtout les résidents de Seine-et-Marne parcou-

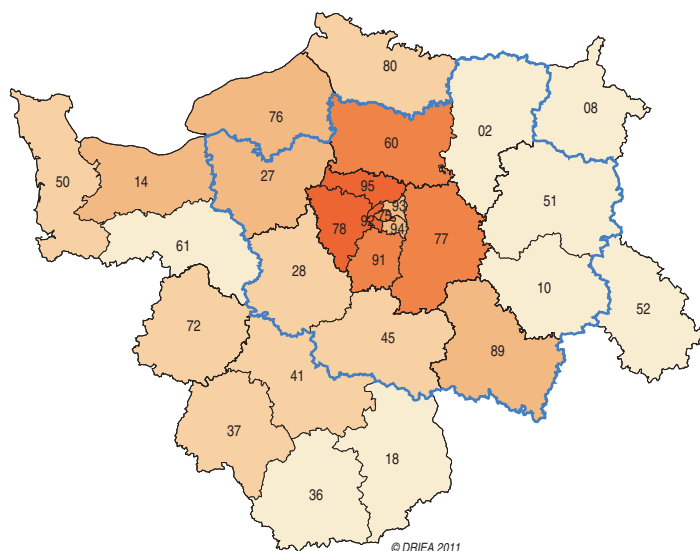
rent des distances beaucoup plus élevées que tous les autres. Ces très longs trajets sont dus au faible nombre d'emplois offerts au regard du nombre d'actifs résidents. La Seine-et-Marne est le département du Bassin parisien où le rapport entre le nombre d'emplois offerts et le nombre d'actifs résidents est le plus faible (0,66).

② Les résidents de Seine-et-Marne parcourent de très longues distances

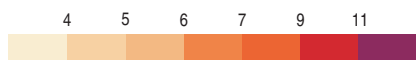
Distance domicile-travail en fonction du lieu de résidence des actifs



Distance domicile-travail en fonction du lieu de travail des actifs



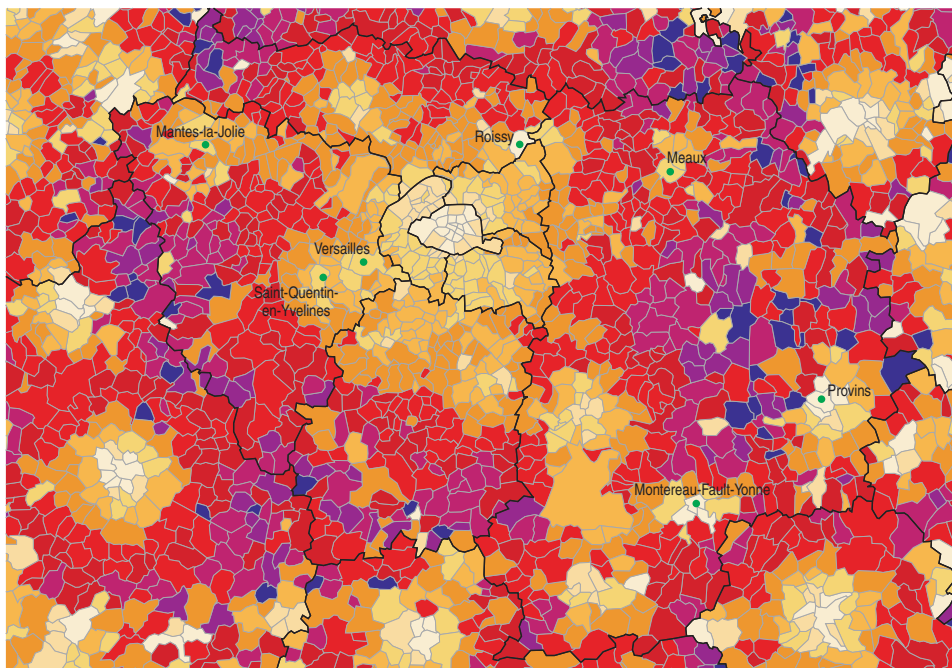
Distance médiane domicile-travail (en kilomètres)



Limite de la troisième couronne

Source : Insee, recensement de la population 2006

③ Les navettes des résidents de l'ouest francilien sont plus courtes



Distance médiane domicile-travail en fonction du lieu de résidence des actifs (en kilomètres)



Source : Insee, recensement de la population 2006

Des distances parcourues différentes au sein des départements

Au sein des départements, les distances parcourues par les résidents peuvent être très différentes. C'est particulièrement net en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne ainsi que dans l'ensemble de la grande couronne.

Les habitants de Paris, des Hauts-de-Seine et de l'ouest de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne parcourent de courtes distances. C'est le cas également à l'Ouest vers Versailles et Saint-Quentin-en-Yvelines et plus localement dans les autres villes nouvelles, Roissy et quelques pôles locaux (clairement Provins et Montereau, moins nettement Mantes ou Meaux)

③

Les actifs parcourant de longues distances résident, quant à eux, dans une couronne ne couvrant que la périphérie de l'Essonne, des Yvelines et du Val-d'Oise mais aussi une grande partie de la Seine-et-Marne en dehors des quelques pôles réellement structurants.

La moitié des actifs résidant à la périphérie du Bassin parisien parcourent moins de 4,5 km pour aller travailler

Dans les départements de la périphérie du Bassin parisien, 90 % des actifs occupés résident et travaillent dans le même département. Les distances médianes parcourues par les résidents pour aller travailler sont équivalentes aux distances parcourues par ceux qui viennent travailler dans le département. Ces distances médianes, inférieures à 5,3 km, sont plutôt limitées compte tenu des faibles densités de population et d'emploi mais dans un contexte socio-économique à priori favorable à de courts trajets : un rapport nombre d'emplois/population résidente active autour de 0,85 et une proportion limitée d'emplois de cadre. Si dans ces départements les cadres effectuent, comme ailleurs, de plus longs déplacements que les autres actifs, quelques départements font exception dans la région champenoise et au sud de la Loire.

Définitions


Le **Bassin parisien** (selon une définition de la Datar) est constitué de la région Ile-de-France, de la 3^e couronne (départements : Aisne, Aube, Eure, Eure-et-Loir, Loiret, Marne, Oise et Yonne) et de la périphérie du Bassin parisien (départements : Ardennes, Calvados, Cher, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Manche, Haute-Marne, Orne, Sarthe, Seine-Maritime et Somme).

Les **déplacements domicile-travail** : une navette domicile-travail correspond au déplacement d'un actif occupé entre son lieu de résidence et son lieu de travail. Le recensement de la population ne permet pas de savoir si ces déplacements sont quotidiens ou non. En effet, avec cette source, les habitants sont recensés dans leur résidence principale. Ainsi, dans la plupart des cas où un actif réside à plus de 200 km de son lieu de travail, on peut supposer qu'il loge pendant la semaine dans un logement « occasionnel » plus proche de ce dernier. C'est pourquoi on trouve des actifs résidant en province (Marseille, Toulouse...) qui vont travailler en Ile-de-France.

La **distance domicile-travail** est mesurée « à vol d'oiseau » entre le centre de la commune de résidence de l'actif migrant et le centre de la commune de son lieu de travail. En conséquence, pour ceux qui résident et travaillent dans la même commune, la distance est nulle. S'agissant de la portée des déplacements, l'indicateur privilégié est la distance médiane, de manière à éviter les biais liés aux longues distances parcourues par quelques individus, cependant la moyenne et différents déciles ont été mobilisés ; les navettes sont examinées dans les deux sens, d'une part du point de vue des employeurs ou des lieux d'emploi, et d'autre part de celui des actifs ou des localisations résidentielles.



La **densité humaine** : population résidant dans la commune (ou le département) + ensemble des emplois localisés dans la commune (ou le département) rapporté à la surface de la commune (ou du département).

Le **champ de l'étude** : les actifs en France métropolitaine.

Dans le reste du Bassin parisien, c'est dans la Marne et la Haute-Marne, départements où le rapport entre le nombre d'emplois offerts et le nombre d'actifs est particulièrement élevé (0,92), que les distances sont les plus faibles, toutes catégories confondues. La Marne est le seul département du Bassin parisien où plus de la moitié des actifs occupés travaillent dans leur commune de résidence. Cela est notamment dû au poids très important de l'agglomération rémoise dans le département  4.

Des navettes généralement de plus en plus longues


Qu'elles soient comptabilisées au lieu de résidence ou au lieu de travail, les

distances médianes par département entre domicile et travail ont globalement progressé dans le Bassin parisien au cours de la période récente  5 et  6.

Cependant, ces distances restent stables pour les résidents de la Marne ou quasi stables pour ceux des Hauts-de-Seine. Paris est le seul département de résidence où les trajets sont devenus plus courts, et ce quel que soit l'arrondissement. Cette baisse est plus sensible dans l'est de la capitale. Inversement, Paris recrute plus loin, mais pas dans les arrondissements du Nord-Est. Ces évolutions vont de pair avec une offre d'emploi pour les employés et les professions intermédiaires de plus en plus excédentaire. Par ailleurs, les logements sont de plus en plus occupés par des mé-

nages aisés, même si les arrondissements du nord-est de la capitale présentent encore une réelle diversité sociale.

Des distances qui diminuent ponctuellement pour les résidents de certaines communes, en lien avec la dynamique de l'emploi

L'allongement général des trajets des résidents est d'autant plus net qu'on s'éloigne de Paris, tandis que pour des communes en lisière de la zone agglomérée ou de certains pôles d'emploi (Roissy, Saint-Quentin-en-Yvelines), les distances ont pu diminuer en lien avec la dynamique de l'emploi  7.

4 La moitié des actifs marnais travaillent dans leur commune de résidence

	Données de cadrage 2006			Distance au lieu de résidence (en km)						Distance médiane au lieu de travail (en km)
	Nombre d'actifs (milliers)	Nombre d'emplois (milliers)	Nombre d'emplois/ nombre d'actifs	Médiane	Evolution 2006/1999	Médiane cadres	Médiane employés	Moyenne	9 ^e décile	
Paris	1 178	1 757	1,49	2,5	-0,7	3,6	0,0	7,8	12,4	6,8
Petite couronne										
Hauts-de-Seine	797	906	1,14	4,8	0,2	6,1	3,5	8,2	13,9	7,2
Seine-Saint-Denis	726	523	0,72	6,7	0,6	8,5	6,2	9,4	17,2	5,7
Val-de-Marne	657	501	0,76	6,6	0,6	9,1	5,1	9,8	17,8	5,6
Grande couronne										
Seine-et-Marne	646	430	0,66	12,3	1,6	19,2	9,8	18,4	41,6	6,8
Yvelines	691	542	0,79	9,1	0,6	13,1	5,8	14,0	29,3	7,3
Essonne	598	427	0,71	9,7	0,6	14,4	7,1	14,3	28,2	6,7
Val-d'Oise	577	430	0,74	9,5	0,3	13,1	7,5	12,7	25,3	8,0
Troisième couronne										
Aisne	238	186	0,78	5,3	1,6	8,0	3,5	15,8	38,9	3,9
Aube	138	120	0,87	3,6	0,4	4,1	3,2	13,0	27,7	3,4
Eure	269	204	0,76	8,0	1,8	13,1	6,0	17,6	43,6	5,9
Eure-et-Loir	201	152	0,76	7,6	2,6	15,2	5,2	19,1	54,9	4,4
Loiret	306	274	0,89	4,9	0,5	6,2	4,1	14,8	29,7	4,9
Marne	269	248	0,92	0,0	0,0	2,8	0,0	11,5	25,4	1,9
Oise	384	282	0,73	9,5	1,7	16,8	7,3	18,0	44,4	6,3
Yonne	152	130	0,85	5,5	1,4	8,0	4,6	15,9	31,4	5,1
Périphérie du Bassin parisien										
Ardennes	127	101	0,80	4,5	1,4	4,9	2,7	12,4	26,6	3,8
Calvados	310	275	0,89	5,1	1,0	6,8	3,9	13,8	26,4	5,1
Cher	139	121	0,87	3,3	3,3	5,0	0,0	13,5	27,3	2,1
Indre	102	92	0,91	2,9	2,9	2,9	0,0	13,1	28,2	2,9
Indre-et-Loire	269	239	0,89	4,9	1,1	6,0	3,6	15,6	27,0	4,9
Loir-et-Cher	147	127	0,86	5,1	1,5	7,7	3,6	14,6	31,1	4,2
Manche	217	195	0,90	4,6	0,9	6,2	3,7	14,6	25,7	4,6
Haute-Marne	84	77	0,92	2,6	2,6	2,9	0,0	12,3	24,7	3,3
Orne	129	117	0,91	4,1	1,1	6,3	3,5	13,4	26,5	4,0
Sarthe	256	226	0,88	5,3	1,5	6,1	2,6	13,5	25,6	5,0
Seine-Maritime	568	508	0,89	5,1	0,7	6,9	2,0	13,2	27,2	5,2
Somme	256	220	0,86	4,8	1,8	6,2	2,2	14,3	30,8	4,4

Lecture : en 2006, les Hauts-de-Seine comptent plus d'emplois (906 000) que d'actifs résidents (797 000). La moitié des résidents parcourent moins de 4,8 km pour aller travailler. Les 10 % d'actifs qui travaillent le plus loin parcourent plus de 13,9 km pour aller travailler (9^e décile). La moitié des cadres résidant dans les Hauts-de-Seine parcourent plus de 6,1 km pour aller travailler contre 3,5 km pour les employés.

Dans les années 90, le renforcement des pôles d'emploi secondaires franciliens (en particulier les villes nouvelles et Roissy) s'était traduit par des navettes plus courtes pour les actifs résidant à proximité. Au sein de ces pôles, une part prépondérante de résidents travaillait localement.

Depuis, le poids de la grande couronne, qui ne cessait de progresser dans la population mais aussi dans l'emploi francilien, est resté stable. Dans le même temps, Paris et surtout la petite couronne connaissent un regain démographique et économique. Ainsi, à Paris, contrairement aux deux décennies précédentes, le nombre d'emplois progresse plus vite que la population active depuis 1999.

Par ailleurs, d'autres facteurs, notamment en lien avec les marchés du logement et des bureaux, ont pu modifier les équilibres entre la localisation de l'emploi et celle de l'habitat : renforcement de la présence des cadres résidant dans les Hauts-de-Seine, développement de pôles tertiaires en petite couronne notamment à Saint-Denis, extension des fonctions métropolitaines au sud-ouest de Paris, forte hausse des prix des logements à l'intérieur du périphérique...

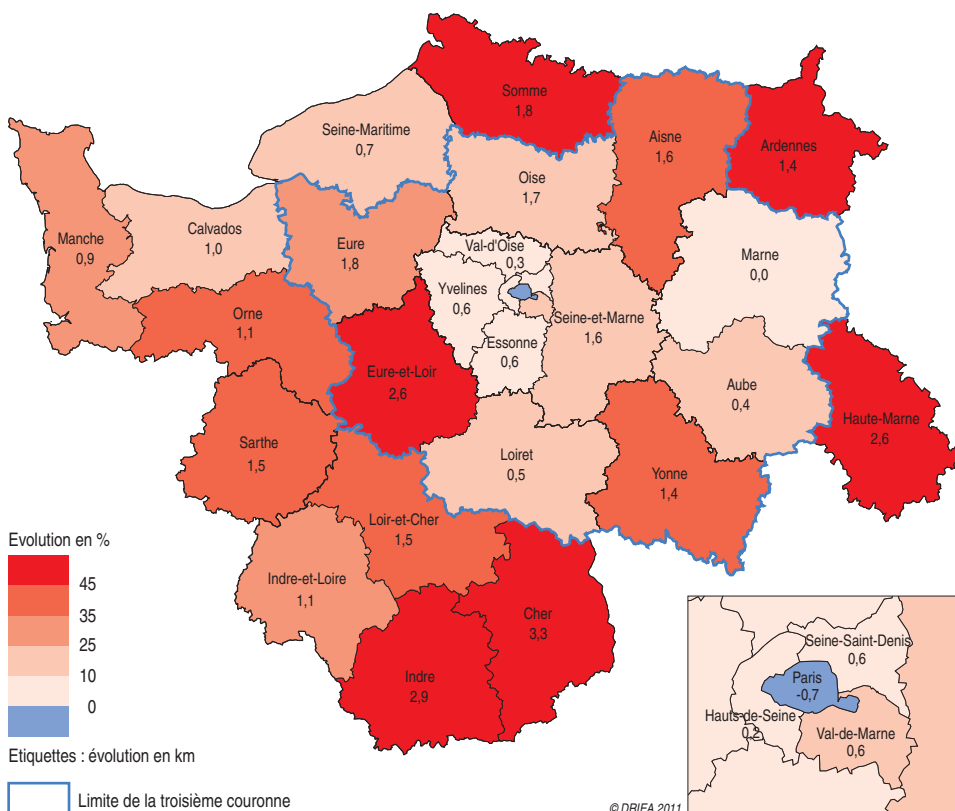
Si les Parisiens parcourent des distances plus courtes qu'en 1999, ce n'est généralement pas le cas des habitants de la petite couronne. A l'est du périphérique, la hausse des distances est particulièrement sensible (plus de 1 km) pour les résidents de plusieurs communes, de Montreuil et de Rosny-sous-Bois à Neuilly-sur-Marne et Noisy-le-Grand. C'est également le cas à l'ouest, à Rueil-Malmaison, Garches, Vaucresson, jusqu'à Chatou et Montesson. Toutes ces communes sont bien reliées aux grands pôles d'emploi.

Les actifs résidents de la commune de Saint-Denis effectuent des trajets sensiblement plus courts que lors de la période précédente, contrairement à la plupart des communes situées au nord du périphérique (en dehors de Gennevilliers et Colombes). A l'inverse, si les pôles d'emploi de la petite couronne recrutent de plus en plus loin, en particulier en Seine-Saint-Denis, ce n'est pas le cas pour Saint-Denis et les communes voisines.

Malgré ces évolutions, qui suggèrent une amélioration de l'adéquation locale

5 Des navettes de plus en plus longues, sauf à Paris

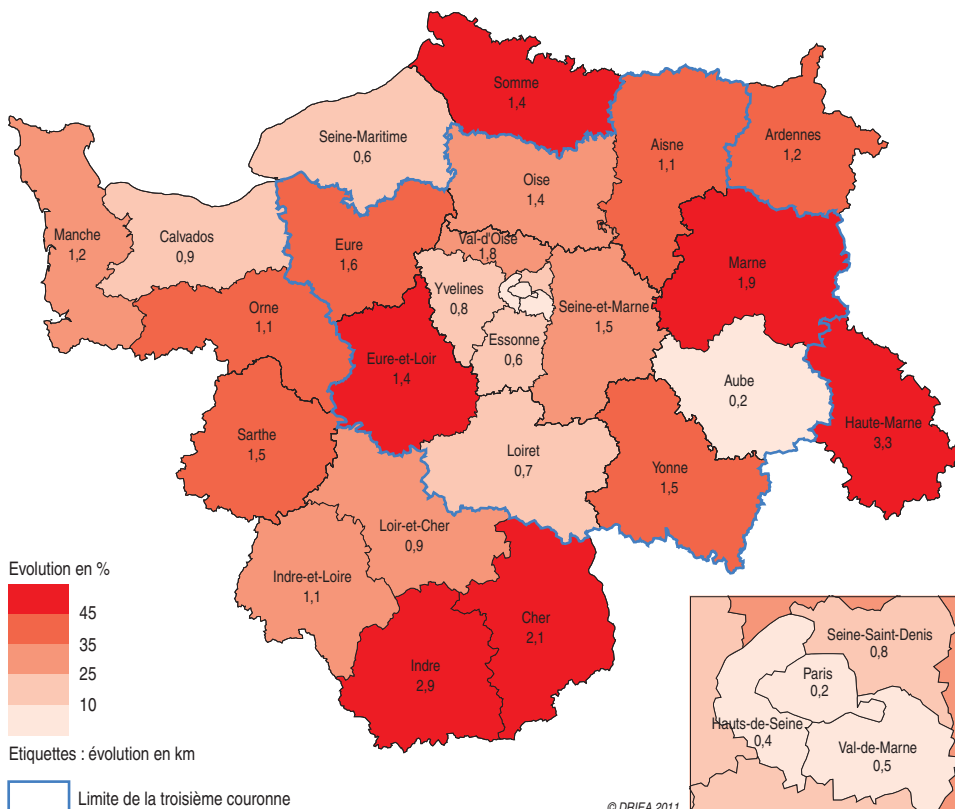
Evolution de la distance médiane des navettes entre 1999 et 2006 en fonction du lieu de résidence des actifs



Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2006

6 Les distances domicile-travail en fonction du lieu de travail des actifs s'allongent surtout en périphérie

Evolution de la distance médiane des navettes entre 1999 et 2006 en fonction du lieu de travail des actifs



Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2006

entre qualifications offertes et demandées, Saint-Denis offre près de cinq emplois de cadres pour un cadre résident. De ce fait, les distances parcourues par les Dionysiens, comme celles générées par ce pôle d'emploi, restent particulièrement élevées.

7 Plus on s'éloigne de Paris, plus les navettes augmentent

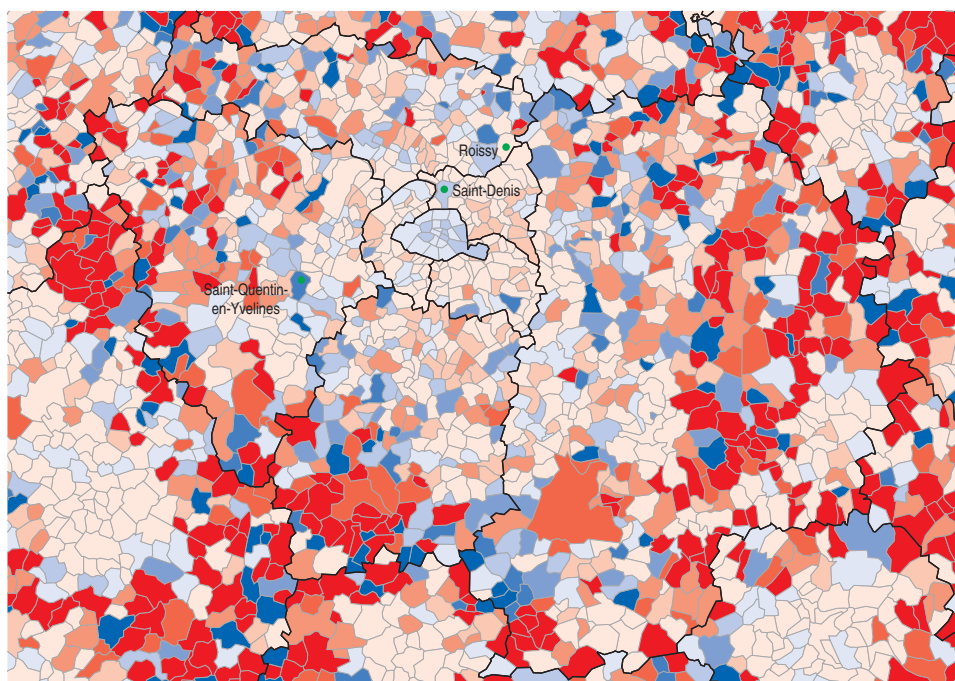
Pour en savoir plus

James N. : « Déplacements domicile-travail : l'attraction francilienne sur les actifs des départements limitrophes se confirme », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 379, janvier 2012.

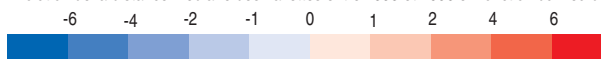
Cariou P. et Rohaut P. : « Les navettes en Ile-de-France et dans le Bassin parisien », Driea, janvier 2012.

Armand L. et Rohaut P. : « Le fonctionnement de l'aire urbaine de Paris. Réalité des sous-bassins d'emploi et de vie », DREIF, avril 2005.

Gilli F. : « Le desserrement de l'emploi dans la région urbaine de Paris 1975-1999 », DREIF, 2003.



Evolution de la distance médiane des navettes entre 1999 et 2006 en fonction du lieu de résidence des actifs (en kilomètres)



Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2006